

## **MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME - DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE -**

Le dossier d'enquête publique se compose des pièces suivantes :

- 0 - Actes Administratifs
- 1 - Sommaire
- 2 - Notice explicative
- 3 - Éléments du PLU avant modification
- 4 - Éléments du PLU après modification

Les pièces suivantes sont remaniées dans le cadre de la modification n°1 du PLU de Chantilly :

- Pièce 3 : Orientations d'aménagement et de programmation
- Pièce 4 : Règlement écrit
- Pièce 5a : Plan n°1 Zonage - Plan général - 1/6500e  
Plan n°1 Zonage - Zoom 1 - 1/2500e  
Plan n°1 Zonage - Zoom 2 - 1/2500e
- Pièce 5b : Plan n°2 - Protection des formes urbaines, du patrimoine architectural et végétal - Plan général - 1/6500e
- Pièce 5b : Plan n°2 - Protection des formes urbaines, du patrimoine architectural et végétal - Zoom 1 - 1/2500e
- Pièce 5b : Plan n°2 - Protection des formes urbaines, du patrimoine architectural et végétal - Zoom 2 - 1/2500e
- Annexe n°1 : Liste des emplacements réservés
- Annexe n°2 : 2a - Tableau des servitudes d'utilité publique
- Annexe n°5 : Plan de la canalisation de Gaz à Haute Pression
- Annexe n°11 : Fiche d'identification du patrimoine local bâti et non bâti

Les autres pièces du dossier PLU approuvé le 31 mars 2017, n'ont fait l'objet d'aucun changement et restent donc en vigueur.